



Ottawa, Canada K1A 0K2

06 OCT. 2017

L'honorable Kevin Sorenson
Président
Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 109 du Règlement de la Chambre des communes, je suis heureux de vous présenter la réponse officielle du gouvernement au Trentième rapport du Comité permanent des comptes publics, intitulé : « *Rapport 5, Recrutement et maintien de l'effectif dans les Forces armées canadiennes – Défense nationale, Rapports de l'automne 2016 du vérificateur général du Canada* », déposé à la Chambre des communes le 8 juin 2017.

Je vous remercie pour votre rapport et de votre intérêt pour les Forces armées canadiennes (FAC). Le gouvernement du Canada se soucie également de la modernisation du processus de recrutement et de maintien de l'effectif des FAC. Le gouvernement accepte l'ensemble des huit recommandations formulées par le Comité et lui fournira les rapports d'étape sur les efforts déployés qu'on lui demande d'ici le 30 avril 2018.

Il est clair que la réussite opérationnelle des FAC dépend d'un système de recrutement robuste qui interpelle et attire les meilleurs Canadiens et qui fait connaître les possibilités et les avantages uniques qu'offre le service militaire. La nouvelle politique de défense du Canada, Protection, Sécurité, Engagement, vise à faire en sorte que les membres des FAC et les membres de leur famille soient appuyés et résilients, à partir du moment où ils s'enrôlent jusqu'à leur transition vers la vie civile. Comme il est précisé dans Protection, Sécurité, Engagement, le gouvernement est décidé à améliorer le recrutement, le maintien en poste et l'instruction du personnel des FAC. La nouvelle politique comprend aussi l'engagement à accroître de 3 500 membres l'effectif de la Force régulière et de 1 500 membres l'effectif de la Force de réserve, de même qu'un certain nombre d'initiatives en vue d'accroître la capacité des FAC de recruter du personnel qualifié et de le maintenir en poste grâce à de l'instruction moderne de calibre mondial.

Le gouvernement s'est également engagé à accroître la diversité dans les rangs des forces armées en attirant, en recrutant et en maintenant en poste davantage de femmes dans tous les grades et en les nommant à des postes de haute direction. Cela comprend la mise en œuvre d'une campagne de recrutement faisant la promotion des occasions uniques proposées par les FAC, et l'élaboration d'une Stratégie globale de maintien de l'effectif pour les FAC pour conserver les personnes talentueuses dans les rangs en offrant un milieu de travail accueillant et sain. Dans le cadre de ces efforts, les FAC ont aussi élaboré une Stratégie et un Plan d'action sur la diversité pour aider à créer une organisation plus diversifiée en veillant à ce que son processus de recrutement soit adapté à l'évolution démographique du marché du travail canadien, et en tâchant de se doter d'une approche plus diversifiée à l'égard de la gestion de carrière de façon à mieux concilier les besoins de tous les membres des FAC et ceux de l'organisation.

Protection, Sécurité, Engagement comprend aussi des initiatives précises pour améliorer le maintien de l'effectif dans les FAC, comme l'examen continu de la solde et des avantages offerts aux militaires, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives pour accroître la flexibilité des carrières militaires.

Le gouvernement continue de veiller à ce que les stratégies de recrutement et de maintien de l'effectif élaborées pour les FAC satisfassent aux exigences énoncées dans Protection, Sécurité, Engagement, et il continue de surveiller de près les progrès réalisés par la Défense nationale en ce qui concerne l'amélioration du recrutement et du maintien de l'effectif et d'en informer le Parlement.

Je voudrais vous remercier, vous et les autres membres du Comité, de votre soutien continu à l'égard des membres des FAC et du rôle important qu'ils assument.

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments respectueux.



L'honorable Harjit Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député

c.c. : Angela Crandall
Greffière, Comité permanent des comptes publics